



Commune de Tresserre

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

5b - Plan de la zone agglomérée

Echelle 1/2 500ème

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration			10.03.2014
Mise en compatibilité			21.05.2015
Modification n°1	17.04.2019		23.12.2019




Agence b+p



Agence de Nîmes
188, Allée de l'Amérique Latine
30000 NÎMES
Tél. 04 66 29 57 03
Fax 04 66 38 09 78
nimes@urbanis.fr

Mairie de Tresserre
Place Nova
66 300 TRESSERRE
Tél. : 04 68 38 30 34
mairie@tresserre.fr



LEGENDE

- Emplacement réservé et numéro de l'emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Elément de paysage identifié au titre de l'art. L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme
- Bâtiment agricole dont le changement de destination est autorisé au titre de l'art. L.123-3-1 du code de l'urbanisme
- Périmètre de la STEP (200m autour de la STEP)

N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
2	Réalisation de stationnements	Commune	663 m²
3	Réalisation d'espaces sportifs et de loisir	Commune	6 775 m²
3	Emplacement réservé pour le tracé de la ligne nouvelle « Perpignan-La Perthus » et ses installations annexes	Etat	251 535 m²
4	Extension du cimetière	Commune	1 784 m²
5	Réalisation d'ateliers communicaux et de stationnements	Commune	4 449 m²
6	Amélioration vaine et sécurisation	Commune	100 m²
7	Amélioration vaine et sécurisation	Commune	113 m²
8	Réalisation de stationnements	Commune	2 267 m²
9	Réalisation d'une voie (largeur = 5 mètres)	Commune	3 861 m²
10	Extension de la surface d'épuration	Commune	1 257 m²
10	Aménagement d'une piste DFCI	Commune	1 257 m²